

6. *Date limite de remise des candidatures ou des offres* :
Le 15 juillet 2024 à 11 heures.

7. *Renseignements complémentaires*

1° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé :
1. Les documents du DCE sont téléchargeables sur le site LEXPOL. 2. Le DCE peut être consulté au Bureau des marchés de la Direction de l'équipement – centre administratif – 11 rue du commandant Destremau – Bâtiment A1 – 3ème étage, Tél. : 40 46 80 41 – Fax : 40 46 80 76 ou auprès de la subdivision des Marquises de la Direction de l'Équipement, Grand quai de Taiohae, B.P. 8 – Taiohae – NUKU HIVA, Tél. : 40 91 01 90.

2° Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

3° Adresse et modalités pour la remise des plis : Les offres et les candidatures seront remises sous plis cacheté, dans une seule enveloppe au Bureau des Marchés de la Direction de l'Équipement - centre administratif - 11 rue du commandant Destremau - Bâtiment A1 - 3ème étage avant la date et l'heure indiquée à l'article 6. du présent avis, délai de rigueur, ou par pli recommandé avec avis de réception postal au BP 85 – 98713 PAPEETE, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites. Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

8. *Date d'envoi du présent avis à la publication* :
Le 05 juin 2024.

AVIS D'ATTRIBUTION

AVIS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ N°17/24/MGT

Annonce n° 15288

1. *Informations relatives à l'acheteur public*

1° Catégorie : Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de l'Équipement, BP 85 - 98713 Papeete - Tahiti.

2. *Objet et caractéristiques principales*

1° Objet : Travaux de prolongement de la 3ème entrée EST, construction d'un pont sur la rivière HAMUTA .

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux.

3° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Ile de Tahiti .

4° Durée totale du marché : La durée du marché est stipulée dans les documents du marché.

3. *Forme du marché* : Marché simple.

4. *Allotissement* :

5. *Procédure*

1° Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

2° Publication antérieure relative à la présente procédure : le 09 mai 2023 (JOPF n°37 - (AO n°23/23/MGT du 23/04/2023)).

6. *Critères d'attribution* : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en oeuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

7. *Informations relatives à une non-attribution*

8. *Attribution du marché*

1° Information sur les offres :

Nombre total de plis reçus : 1

Aucun marché (lot) n'a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques.

Monnaie : Franc pacifique (F CFP)

2° Détail :

Lot n° 1- Marché n°23/0292 du 08/11/2023 relatif aux Travaux de prolongement de la 3ème entrée Est, construction d'un pont sur la rivière de Hamuta - Commune de Pirae - Ile de Tahiti

Contrat notifié le 13 mai 2024

Nombre d'offres reçues : 1

Nom et adresse du titulaire : SAS BOYER - ZI de Tipaerui - BP 20287 98713 Papeete - Tel : 40 54 88 77 - Email : boyer@boyer-construction.pf - RC : 99 177 B - N° TAHITI : 507 855

Valeur totale (hors TVA) : 128 606 000 FCFP

9. *Renseignements complémentaires*

1° Renseignements administratifs : Bureau des marchés de la Direction de l'Équipement, Bâtiment A1, Rue Commandant Destremau, Papeete. BP 85 - 98713 Papeete. Tel : 40 46 80 41 - Fax : 40 46 80 76

Adresse auprès de laquelle le marché signé peut être consulté : Bureau des marchés de la Direction de l'Équipement, Bâtiment A1, Rue Commandant Destremau, Papeete. BP 85 - 98713 Papeete. Tel : 40 46 80 41 - Fax : 40 46 80 76

2° Délais d'introduction des recours :

Le référé contractuel peut être exercé au plus tard le trente et unième (31) jour suivant la publication de l'avis d'attribution (article L 551-13 et suivants du code de justice administrative et R 551-7 et suivants du code de justice administrative). Le recours en contestation de validité du contrat: ce recours peut être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

3° Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa a Oopa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

10. *Date d'envoi du présent avis à la publication* :
Le 29 mai 2024.